



RESPECTER EXEMPLAR VITAE MORUMQUE...HOR.

TROS TYRUSVE MIHI VULLO DISCRIMINAGATUR...

Volume XV.

MONTREAL, MERCREDI, 20 FEVRIER, 1828.

Numero. 107

IMPRIME ET PUBLIE PAR JAMES LANE. Rue Saint Paul, No. 20. Près du Nouveau Marché

CONDITIONS.

Le Prix de la Souscription est de Vingt chehms par année, lorsque le Papier est livré à Montréal ou envoyé à la Campagne par occasion; et de Vingt chehms et les frais, lorsqu'il est envoyé par la Poste payables de Six Mois en Six Mois et d'avance.

Ceux qui veulent discontinuer de souscrire sont obligés d'en donner avis un mois avant leur date échue et de payer en même tems leurs arriérages, autrement ils sont censés continuer à souscrire pour les six mois suivants.

PRIX DES AVERTISSEMENTS.

Six lignes et au dessous, première insertion, 2s. 6d. et chaque suivante, 7 1/2 d.

Dix lignes et au dessous, 3s. 4d.—et chaque suivante, 10d. Au-dessus de dix lignes, 4d. par ligne, et chaque suivante, 1d.

Les avis insérés sans accompagnement d'ordre écrit, seront insérés jusqu'à ce qu'ils soient contremandés, et débités en conséquence.

AGENS POUR LE SPECTATEUR CANADIEN.

- Mr. S. H. HILL.—Québec. LE DOCTEUR TRESTLER.—Sainte Anne. A. GAGNON, ECUYER.—Rivière du Loup. Mr. L. LAPRENIERE.—Maskinongé. H. OLIVIER, ECUYER.—Berthier. BENJAMIN BEAUFRE, ECUYER.—L'Assomption. MR. JOHN M'KENZIE.—Terrebonne. MICHEL FOURNIER, ECUYER.—St. Eustache. A. M. TUCHER, ECUYER.—Laprairie. MAJOR WEILBRENER.—Boucherville. JOSEPH BRESSE, ECUYER.—Chambly. BENJAMIN CHERRIER, ECUYER.—St. Denis

A LOUER.

POUR une ou plusieurs années une terre très avantageusement située en la Paroisse de Longueuil, vis-à-vis le Marché neuf de la ville de Montréal, de la contenance de sept arpents et demi de front, sur trente arpents de profondeur, avec deux Maisons en pierres et autres bâtiments dessus construits, le tout en bon ordre.

De plus il est offert par le propriétaire de la dite terre pour faciliter les personnes qui désireront louer, une quantité suffisante de foin et de Paille qu'il leur sera possible de rendre ou rembourser d'ici au cours de l'hiver prochain.

Pour les conditions, il faut s'adresser au sous-igné en sa demeure en la ville de Montréal, ou à Léon Bisson en la dite Paroisse de Longueuil. JEAN MARIE HUPPE. Montréal, 8 Décembre 1827. 3 n.

AVIS.

A vendre ou à louer et livrer immédiatement. UN TERREIN spacieux, une MAISON à deux étages, une laiterie, une glacière et un hangar à trois étages qui renferme une boulangerie en pierre; un autre hangar à deux étages, deux grandes remises, une écurie, une belle grange et autres petites bâtisses en bois; le tout nouvellement bâti et retabli; une potagerie considérable.

Item, un lopin de terre, tenant au dit emplacement d'environ dix arpents.

Un autre lopin de terre, d'environ neuf arpents en superficie, dans la commune située village de Boucherville. Le dit établissement peut convenir particulièrement à un marchand, et est très avantageux pour y construire des vaisseaux, ayant une grève de quatre arpents de front convenable à tirer des bois de construction, agréablement situés.

Item, un superbe lopin de terre dans une place retirée et d'une belle perspective, d'environ vingt arpents, sur le que il y a une maison à un étage, une laiterie et glacière en pierre, un grand hangar à trois étages, deux remises, une grande écurie et autre petite bâtisse, en bois, le tout peint en rouge, et dix huit arpents de terre en prairie, situés au village de Varennes.

Item, un grand lopin de terre dans le Township de Godmanchester d'environ quinze arpents. Le tout à vendre ou à louer par petits lots ou par grands lots, en donnant un crédit libéral et un titre du sheriff si on l'exige.

Pour les particularités il faut s'adresser à CHRISTOPHE D. DECELE

QUINCAILLERIE.

Le soussigné a reçu un assortiment général d'outils de charpentier, garnitures de cuivre pour les meubles, petits poêles et grilles de chambre, chaudrons marmites, broches, seaux, serrures, gonds, clous &c.

INSTRUMENTS DE CHASSE ET DE PECHE.

Fusils à percussion, à un seul coup et à deux coups, pistolets, plumes à piston, sacs caps à poudre et à plomb, poudre et plomb à tirer, Manches de lignes, lignes de soie et de crin à patente hamçons à brochettes artificielles et liés avec du fil de laiton, boîtes à appas, paniers, de boyau, herbe à lignes, dividoires, &c. &c.

JOHN WILSON

103 Rue St. Paul.

Montréal, 18 Août 1827

LES Soussignés prennent la liberté d'informer les citoyens de cette ville qu'ils se proposent d'entreprendre toutes les rues de la ville pendant l'absence d'hyver, c'est-à-dire, d'abattre les cahots et faire enlever les neiges au même taux que ci-devant ou même à celui pour le quel tous autres individus pourraient le faire, pourvu, que ce ne soit pas moins de quatre, ou six deniers du pied, suivant la position des rues. Chaque souscripteur payera en souscrivant la moitié du montant de la souscription et le reste dans le cours de l'hiver prochain. En conséquence les soussignés, et sollicitant la faveur des citoyens de Montréal, promettent de faire tous leurs efforts pour les contenter; de remplir leur obligation avec exactitude et diligence et mériter par là la confiance publique avec laquelle ils se soussignent. J. LEDUC & C. A. LABERGE. Montréal 17 Septembre, 1827.

AVIS.

VO que MARIE REAULT dite DUCOMET ma femme, a laissé ma maison et mon lit sans cause légitime, je prévient le public, par le présent, que je ne paierai aucune dette qu'elle pourrait contracter après cette date.

LOUIS BEAUDOUIN.

St. Roch, 27 Déc. 1827.

CURIOSITE!

Le public est informé qu'on peut voir chez M. Le Pigeon, aubergiste, au marché neuf au jeune ORIGINAL d'une an, qui fait plusieurs jeux, à l'ordre de son maître.

Prix d'admission—10 sols.

Montréal, 12 Janvier, 1828.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PHENIX DE LONDRES.—Les Soussignés ayant été nommés, en semble et chacun d'eux séparément, Agens de la Compagnie d'Assurance du Phenix de Londres, contre les accidents de feu, pour les provinces du Canada, prennent la liberté de l'annoncer au public, et de solliciter la continuation de l'encouragement si long tems et si libéralement accordé à la dite Compagnie dans ces provinces.

Les polices d'assurance, issues par les deniers agens, dans tous les cas où le risque reste le même, peuvent être renouvelées, à mesure qu'elles expirent en payant aux soussignés les taux pour l'année suivante.

Les risques ordinaires, comprenant ceux des Vaisseaux sur les chantiers, ou à l'ancre dans le port, continueront d'être pris, à ce Bureau, à des taux modérés, et les agens sont autorisés à assurer des sommes jusqu'au montant de vingt-mille Louis, dans un seul risque.

Pour assurances à Québec, s'adresser à Messieurs Gillespie, Finlay, & Co.

GEORGE MOFFATT, JOHN JAMESON, R. GILLESPIE, Jr. Agens

Bureau du Phenix, Montréal, 5 Juin 1827.

A LOUER.

POUR un terme qui n'expirera qu'au 1er. Mai 1832 la MAISON, emplacement et dépendances ci-devant occupés par le Sieur Thos. French sur la Rue St. Paul en cette ville, bornés d'un côté par la propriété de Mr. C. Lamontagne présentement occupée par Mr. C. Rodier et de l'autre côté par la propriété de Mr. J. Gauvin en partie occupée par Mr. F. Trudeau.

Cette Maison, par sa situation entre les deux Marchés et vis-à-vis l'Hotel Dieu, est de facile enseigne, et très avantageuse au commerce. Le Bas est susceptible d'être divisé en deux MAGASINS de première classe, ou en quatre petits, et le long terme du Bail ajoute encore aux avantages du lieu.

Le Bail en sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur sur les lieux, le 3 Décembre prochain à 7 heures du soir, et les conditions en seront alors énoncées.

Montréal, 2 Novembre 1827.

A VENDRE.

UN emplacement situé à Rigaud, sur lequel est construite une excellente Maison de 50 pieds quartés, avec des caves commodes, une grange, une étable de 50 pieds de long, à double rangée de places pour chevaux, une glacière, une laiterie et un appentis. La maison et les bâtiments sont en bon état; la maison a été occupée comme auberge.—Pour les conditions il faut s'adresser à CHARLES SABOURIN, à la Pointe Fortune.

9 Janvier 1828.

MAISON de PENSION.—Le Souss

gne reconnaissant de la portion considérable de la faveur du public qu'il a éprouvée, tandis qu'il tenait l'Hotel de Ze-Marie, prend la liberté de prévenir respectueusement qu'il a ouvert une MAISON de PENSION, pour recevoir un nombre choisi de PENSIONNAIRES permanents ou passagers dans la MAISON occupée dernièrement par Jas. Leslie Ecr. rue St. Gabriel, No. 15. Les CHAMBRES sont spacieuses et bien aérées, et vu leur proximité de plusieurs écoles publiques, bureau du Sheriff, Cour d'Audience, &c. ainsi que du port, il se flatte que par ses efforts pour satisfaire, et en fournissant les meilleures viandes, &c. qu'offrent le marché, il méritera une part à l'aveu public.

WILLIAM CAMPBELL.

N. B.—Il y a une bonne Cour et de bonnes Etables.

A LOUER.

Au-dessous de la Maison ci-dessus, DEUX BONNES VOUTES à l'épreuve du feu.

Montréal, 15 Avril, 1827.

A LOUER.

Pour une ou plusieurs années à commencer du quinze Avril prochain.

UNE belle MAISON en pierre de 44 pieds sur 34 bien finie, avec Caves, Jardin spacieux, bonnes Etables et Ecuries, Boulanger et Glacière.

La situation en est des plus agréables, étant vis-à-vis les villages du Lac des deux montagnes, à la pointe à Cavagnole, Paroisse de Vaudreuil.

Pour les conditions, s'adresser à Mr. Antoine St. Julien propriétaire sur les lieux, ou au soussigné à Montréal.

THEOPHILE DUFORT.

Montréal, 26 Janvier 1828.

A LOUER.

Possession donnée au premier Mai prochain.

LA MAISON connue sous le nom de NEPTUNE LEX, au coin des Rues St. Joseph et des Commissaires, faisant face à la Rivière, et occupée actuellement par Mr. Joseph Côté.

La Maison joignant la précédente sur la Rue St. Joseph, maintenant occupée par Mr. John Dougall Junr, comme Magasin en Gros.

La Maison sur la Rue St. François Xavier, occupée autrefois par feu M^{me}. Perrault, et dernièrement par le Revd. Mr. Alder.

Pour les conditions s'adresser à,

AUSTIN CUVILLIER.

Montréal, 25 Janvier, 1828.

A LOUER.—Jusqu'au 1er Mai prochain le Magasin occupé dernièrement par Mr Alexis Ricard, dans la Maison de Mr. Normandeau près du Marché neuf—S'adresser à Mr. Normandeau. Montréal 20 Nov. 1827.

TABAC EN TORQUETTE.

A VENDRE par le Soussigné 50 barils de Tabac un petite Torquette, de la meilleure qualité, venant de Haut Canada, le quel sera vendu à bas prix pour urgee comptant, ou à Court Crédit,

O. BERTHELET.

Montréal, 27 Juillet, 1827.

A VENDRE par le soussigné à sa Maison rue St. Paul No. 147.

Vin de Bordeaux, de Barsac, de Sauterne de Haut-Brion, de Sicile, d'Espagne, de Ténériffe, Fayolle, de Port, de Madère, de champagne, fort esprit de la Jamaïque, sucre blanc, casonade Poivre, cloux de Girofle, Fer, vitres et cloux assortis, de la cire blanche, des Cierges et un grand assortiment de marchandises sèches.

JOSEPH ROY.

Montréal le 9 Septembre, 1827.

MERCIEMENT au public pour l'encouragement libéral qui a éprouvé l'hiver dernier, et offre de nouveau avec Mr. P. Beaudette qu'il a pris pour associé, aux citoyens qui occupent des Maisons dans la cite de Montréal, d'abattre les Cahots et d'enlever la Neige et Glace au front de leurs Maisons ou propriétés ainsi qu'il est requis par la Loi, durant l'hiver, au taux de douze sols par pied excepté celle, situées dans cette partie de la rue St. Paul comprise entre la Vieux Marche et l'Hotel Dieu où le prix sera de quinze sols. La souscription payable moitié le premier de Decemr sol, et l'autre moitié le quinze de Mars prochain.

Messrs Shiller et Beaudette feront tout ce qui dépendra d'eux pour mériter l'encouragement du public et ils se flattent de pouvoir exécuter leur entreprise à la satisfaction de tous ceux qui les favoriseront de leur souscription.

Il indemnité-ont les souscripteurs de toutes actions qui pourroient être intentées contre eux par l'Inspecteur des Chemins pour infraction au règlement de police concernant la tenue des rues en bon ordre.

Montréal, 21 Novembre 1827.

AVIS est par le présent donné aux Charroyeurs d'eau et aux Charreiers que les Volontaires de l'Association du Feu, le PHENIX, portant l'habit rouge, sont dans tous les cas, lorsque l'alarme du feu sonnera en état d'offrir les récompenses suivantes (par la libéralité de A. Bigelow Ecr. Agent de la compagnie d'Assurance, l'ETNA;) Sçavoir: à l'individu qui conduira le premier la et alors une tonne d'eau TROIS PIASTRES, au second une somme de DEUX PIASTRES au troisième ensuite, UNE PIASTRE et au quatrième celle de DEUX CHELINS et demi, courant, et que pour toute autre tonne d'eau, ils donneront le prix généralement accordé aux gens du voisinage du lieu où le feu pourroit avoir pris. Et pour éviter toute méintelligence une personne se tiendra près de la pompe pour donner des billets à la livraison de l'eau, les quels billets seront immédiatement payés en s'adressant à,

THOS. D. HARRIS,

Lieut. de la 4e. Division des Vol-du Phenix,

Toutes personnes qui recevront un secours d'eau des charreiers rendront service au CLUB en leur en donnant un avis exact.

THE COLONIAL MAGAZINE.

LES souscripteurs à cet ouvrage sont respectueusement informés que le délai qu'a éprouvé sa publication vient de celui qu'a rencontré l'Editeur pour se procurer un établissement convenable. Ayant maintenant accompli cet objet et étant procuré une excellente presse avec un assortiment complet de caractères, l'Editeur a la satisfaction d'annoncer que son imprimerie sera bientôt en opération et que le MAGAZINE paraîtra sans retardement.

L'époque précise de la publication du 1er No. sera bien tôt annoncée; et en même tems ceux qui veulent favoriser cette entreprise, et qui n'ont pas encore souscrit, sont respectueusement priés de transmettre leurs noms aux agens. MM: E. R. Fabre & Cie. . . . Montréal, B. C. M. Joseph Tardif . . . Québec, John Bignell, Ecuier, P. M. Trois-Rivières, Lawrence Kidd, Ecuier, P. M. La Prairie, Louis Marchand, Ecuier, P. M. St. Jean, Docteur Lionnais. . . Chambly, Thomas Mc Vey, Ecuier, P. M. Isle aux nois, Silas Hubbell, Ecuier, P. M. Champlain—N. Y. N. Y. l'Editeur M. S. H. Witcocke, Plattsburgh, Etat de New-York; et tous les agens, et autres, qui ont des listes de souscripteurs, sont priés de transmettre à l'Editeur les noms des souscripteurs à fin qu'il puisse déterminer le nombre des exemplaires qu'il faudra tirer.

Il part maintenant de Montréal, deux postes par semaine, les Jeudi et Samedi, il sera facile d'envoyer des lettres et des papiers à Plattsburgh, N. Y. Vid Champlain; mais il faut que le port jusqu'aux lignes soit payé, car ils ne lui parviendront pas.

Les Editeurs des publications périodiques, qui voudraient échanger avec le COLONIAL MAGAZINE, envoient leurs numéros à Mr. S. H. Witcocke imprimeur, Plattsburgh, N. Y.

CONDITIONS

Le COLONIAL MAGAZINE paraîtra chaque mois par numéros de 80 ou 100 pages en 80. formant par an 2 Volumes—à SIX PIASTRES par année.

On ne recevra point de souscription pour moins de 6 mois, et quand des souscripteurs voudront discontinuer, ils en donneront par écrit, d'avance, un avis de trois mois.

Il devra être payé UNE PIASTRE en souscrivant; DEUX PIASTRES en recevant le 1er numéro, et ensuite TROIS PIASTRES régulièrement au commencement de chaque semestre.

Les personnes qui paieront autrement qu'en argent, auront à payer sur le pied de NEUF PIASTRES par an.

Le port, la poste, les frais de transport du lieu où l'ouvrage sera imprimé, seront à la charge des abonnés.

Il sera donné avec chaque volume une page de titre et une table.

L'Editeur saisit cette occasion pour offrir ses remerciements au public pour l'encouragement qu'il en a déjà reçu, prouve par le grand nombre de ses souscripteurs; et il prend la liberté de les assurer qu'il fera tous ses efforts pour mériter la continuation de leur appui.

Plattsburgh, 25 Juillet 1827.

A VENDRE DE GRE-A-GRE.

Les propriétés de valeur ci après désignées.

1. UNE MAISON en pierre à deux étages, avec les dépendances, N. 25 Rue St. Paul près du Marché neuf, occupée depuis quinze ans par Mr. L. BRAUNRY.

2. Une Maison en bois avec terrain spacieux et plusieurs bâtiments dessus construits, située à l'entrée de la rue St. Charles Borromée, Fauxbourg St. Laurent, près la petite rivière.

3. Maison en bois, voisine de celle ci-dessus, en montant la même rue.

Le tout est en bon ordre et peut être livré au premier Mai prochain. Les termes de payements seront faciles et des titres incontestables seront fournis. Pour les Conditions, s'adresser au soussigné à Chateaugay. ALEXIS SAUVAGRAU. 21 Novembre, 1827.

AVIS AU PUBLIC.

LA SOCIÉTÉ de Commerce entre le Soussigné et l'Ed. Sr. DOMINIQUE DUBOIS son frère est dissoute depuis le 8 de Novembre Courant.

P. A. DUBOIS.

Lachenyte, 9 Novembre 1827.

NOTICE

THE Co-partnership in trade between the Subscriber and Mr DOMINIQUE DUBOIS, his Brother, is dissolved since the 7th November instant.

P. A. DUBOIS.

La chensie, 9th November, 1827.

LES SOUSSIGNÉS TUTEUR DUBOIS nommé aux Héritiers Mineurs de feu AMABLE COUPAL, dit LARINE, et Dément autorisé par les Héritiers Mineurs, notifié tous ceux qui Doivent à la succession de venir sans délai payer ce qu'ils peuvent devoir, en autant que les comptes, d'obligations, de tous Debitaires qui n'auront point d'ici au premier de Janvier prochain, été payés, seront mis entre les mains d'un avocat avec ordre d'en faire les poursuites; ceux à la succession peut Devoir sont aussi priés de présenter comptes.

Signé) ALEXIS COUPAL, dit LARINE, Tuteur, résidant à la Maison du Décédé. Philippe, 14 Novembre 1827. 7 ms.

MADAME TRUDEAU—prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'elle a dernièrement transporté son Académie, (pour en rendre l'accès plus facile à ses Ecoles Externes,) à la maison appartenant à AUG. PERRAULT Ecr. située sur la rue Craig vis-à-vis le coin Sud Ouest du Champ de Mars, où elle continuera d'instruire les jeunes Dames qui lui seront confiées, dans les différentes branches d'une éducation d'utilité et d'agrément.

Les Conditions pour la pension et l'enseignement y compris la musique et la danse ainsi que le dessin &c, sont 40 par an.

Montréal 15 Novembre 1827.

UN JEUNE HOMME de famille respectable vercé dans le commerce en gros et en détail n'aurait aucune objection à se mettre à l'essai de cette date au premier Mai prochain, de manière à être sûr d'une place pour l'été prochain. Il peut donner les meilleures recommandations, pour plus amples particularités s'adresser à cette imprimerie Il préférerait un magasin Canadien. Montréal, 17 Novembre 1827.

TO LET

FOR one or more years, a land most advantageously situated in the parish of Longueuil, opposite the New-Market of the town of Montréal, containing seven arpents and a half in front, and 30 arpents in depth, with two stone houses and other buildings thereon erected, the whole in good order.

And the better to facilitate the persons desirous to let, the proprietor of the said land offers to abandon to their use a certain quantity of hay and straw which it will be at their option to reimburse or return in the course of next winter.

For particulars apply to the undersigned, at his house in the town of Montréal, or to Léon Bisson, in the said parish of Longueuil.

JEAN MARIE HUPPE

Montréal, December 8th 1827.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS A SES MAGASINS N. 22 Rue St. François Xavier.

VINS de Bordeaux en fûts et en Bouteilles: Idem de Frontignau, Champagne, et de Muscatel de Sicile, d'Espagne, de Port, de Madère; Esprit de Jamaïque, Poivre, Cannelle, Cloux de Girofle. TOUTES Epices, Café, Indigo, Noix de Barcelone, &c.

Toiles de Bluteaux patentes et de Laiton; Lampes de Bronze très élégantes, Plomb-rouge, Sec, Peinture, Vitres, Mastic, Cloux assortis, Fer, Acier; et son assortiment ordinaire et très général de Marchandises Sèches.

Messieurs les Curés et Marguilliers trouveront chez le Soussigné du vin pur pour la messe; de la Cire blanche pour Cierges, de l'Or en feuilles pour dorures, Décorations superbes pour les crèches de Noël, Câlices, Ciboires, Burets &c. &c. &c.

F. AN. LAROQUE.

Montréal, 25 Juin 1827.

A LOUER.

DEUX BELLES Chambres propres à servir de bureau; aussi deux voutes, au haut du marché neuf, No. 102. S'adresser à FRANCOIS PIGEON, aubergiste, au marché neuf.

Montréal, 5 février 1828.

A LOUER.

DEUX maisons sises sur la petite rue qui conduit de la Rue St. Vincent au nouveau marché et avantageusement situées pour des personnes engagées dans les affaires.—S'adresser à C. S. CHERRIER, Avocat

Montréal 9 Février 1828.

UN JEUNE homme de cette ville, versé dans les langues française et anglaise, et qui a reçu une bonne éducation désire avoir une place de commis dans un magasin, dans la ville ou à la Campagne. Il peut produire d'excellentes recommandations, et espère satisfaire ceux qui voudront l'employer.—Une lettre adressée au Bureau du Spectateur Canadien pour A. B. recevra une prompt réponse.

Montréal, 28 Juillet 1827

A VENDRE.—UNE JOLIE MAISON DE PIERRE à un étage, avec hangar, &c. bâtie l'année dernière et un arpent de terre, située à Longueuil, près de l'atterrage du bateau à vapeur l'Anseley, vis-à-vis du nouveau marché; très bien adaptée pour une auberge, formant le coin du chemin de la Grande ligne. Il y a aussi attachée à la propriété une excellente traverse. Il sera donné un titre du sheriff, si on l'exige. Pour les particularités, s'adresser à

URBAIN RACICOT,

Au fauxbourg de Québec.

Montréal, 24 Avril 1827.

AVIS. L'on pourra se procurer, tout près du Collège de Montréal, une bonne Maison de Pension pour 5 ou 6 enfants de ce Collège, en s'adressant à cette imprimerie ou à François Jobin pere, rue St. Paul,

Montréal, 10 Decr. 1827.

A VENDRE. Le Soussigné offre en vente 30 tonnes de cidre de la meilleure qualité et parfaitement tiré au clair, et continuera d'avoir à son pressoir, au haut du fauxbourg St. Laurent, du cidre frais en tonnes ou en barriques.

FRANCOIS JOMIN.

Montréal, 10 Decr. 1827.

LITTÉRATURE ORIENTALE
vient que M. Agoub, né en Égypte, pro-
fesseur de langue arabe au collège royal de Louis le-
grand, par le viceroi de diriger, de
M. Jomard, les études des jeunes Égyptiens
à Paris. Quoique investi de ces fonc-
tions M. Agoub, par zèle pour la civilisa-
tion des pays qu'il a vus naître, consent à prendre lui-
même une part active à l'enseignement, et fit, à l'école
égyptienne, un cours de grammaire raisonnée, qui a
duré une année entière. Familiarisé de bonne heure
avec les ressources de sa langue natale, et initié à tous
les secrets de la nôtre, M. Agoub, que nous comptons
depuis long-temps au nombre de nos plus savants
orientalistes et de nos premiers les plus égarés, a pu
expliquer en arabe à ses élèves les diverses règles de
la langue française, comparer la théorie des deux
grammaires, traduire les mots techniques par des
mots techniques; et quant une règle n'avait pas son
analogie dans la syntaxe arabe, la leur démontrer par
le raisonnement et d'après les principes de la gram-
maire générale. Une telle méthode d'enseignement
devait conduire à de prompts résultats.

On n'a pas oublié que quelques mois après leur
installation dans la rue de Clugny, les jeunes Égyptiens
faisaient déjà de petites analyses grammaticales:
les deux tiers d'entre eux furent, dès cette époque,
jugés capables de suivre l'enseignement des profes-
seurs français; et dans l'espérance de les former plu-
tôt à la langue usuelle, on les distribua dans les diver-
sionnaires de la capitale. Parmi les élèves restés à
l'école égyptienne, et qui ont survécu jusqu'à la fin le
cours de M. Agoub, il faut particulièrement distinguer
le cheik Refaha, qui s'est toujours placé au premier
rang. Cet Égyptien vient de donner une preuve
certaine de ses progrès dans l'étude si difficile de notre
langue, en publiant une traduction en vers arabes du
dithyrambe de M. Agoub, intitulé la Lyre brisée.—
C'est, comme on voit, une sorte d'hommage public
que le reconnaissant élève adresse au savant profes-
seur.

M. Refaha vient de s'imposer une tâche plus diffi-
cile encore: il traduit en arabe des *Éléments de Géomé-
trie* par Legendre. Déjà les deux premiers livres sont
terminés, et l'aide avec laquelle M. Refaha poursuit
cet important travail, nous fait espérer que le public
n'aura pas long-temps la publication. Un autre
élève de l'école égyptienne est occupé, dans ce mo-
ment, à traduire la *Vie des plus illustres philosophes* de
l'antiquité, par Fénelon.

C'est une gloire pour M. Agoub d'avoir, en moins
d'une année, obtenu de tels résultats. Il apporte
ainsi son contingent au grand œuvre de la régénéra-
tion égyptienne, qui n'est pas le phénomène le moins
remarquable du XIX^e siècle.

Nous l'en félicitons de tout notre cœur, ainsi que de
la direction qu'il donne aux études des élèves confiés à
ses soins: direction sage qui, en initiant des étrangers
à nos arts, à nos sciences, à notre littérature, les pré-
servera des fausses connaissances, des mauvais prin-
cipes, contenus dans maints ouvrages abandonnés im-
prudemment à la jeunesse et à l'impression. Nous
avons connu un malheureux Égyptien qui, après avoir
passé trois années à Paris où il s'est venu pour appren-
dre les langues d'Europe, retourna au Caire pour y
traduire les ouvrages de Diderot, de Dupin, et de
Volney, et fut presque immédiatement éloigné de la
patrie à laquelle il voulait faire des présents si funes-
tes.

Le *Courier de la Meuse* d'hier contient un article
plein de bon sens sur la superstition. Il combat
d'abord l'idée que la superstition vient seulement
d'une crainte excessive de Dieu; il établit par une
série de preuves qu'elle peut provenir de différentes
causes. On a vu dit-il, des gens qui ne croyaient
pas en Dieu croire à la magie. Mais ce que cet
article tend surtout à considérer comme un aliment
de superstition, ce sont quelques pratiques de certains
personnes simples qui ne sont pas suffisamment éclairées
sur la religion, certains livres composés, anciennement
par des écrivains plus pieux que savants et raison-
nables.

"Nous nous rappelons ici, dit le journal en termi-
nant, que dernièrement un ecclésiastique respectable
nous a envoyé un petit livre de la nature de ceux
dont nous venons de parler, en nous priant d'en dire
un mot. Ce petit livre est connu; il est intitulé:
Le trépasement de la Vierge Marie. Nous ignorons
quand et par qui il a été composé. Il est aisé de voir
qu'il est vieux; c'est un langage barbare, plat, in-
correct, moitié français, moitié gaulois. Ce petit
ouvrage porte une prétendue approbation; c'est proba-
blement la seule louberie qu'il faille y remarquer.
Car pour les absurdités et les erreurs qui s'y trouvent
il paraît que l'auteur les débite sans malice, et que
s'il trompe, il est lui-même trompé le premier. Édi-
tion que nous avons sous les yeux semble être assez
récente. L'imprimeur qui spéculait sur pareille mar-
chandise devrait rougir. Il faut en effet être bien
ignorant ou avoir bien peu de conscience, pour offrir
une semblable lecture au peuple."—(*Journal de la
Belgique*.)

BRITANY BAY.—Lorsque Britany Bay a été établie il
y a trente sept ans, comme lieu d'exil pour les compa-
gnies, il n'était pas entré dans l'idée de ceux qui avaient
recommandé cette mesure, qu'il aurait pu être
créé les premières cent années une population et un
état de société tel qu'il existe dans les deux colonies.
La ville de Sydney contient 1200 maisons et 7000
habitans, et les terres et les maisons y sont en si
grande demande que l'on dit que dans certains en-
droits les terres valent £1000 par acre; et que des
maisons se louent de £100 à 150 par an. La situa-
tion élevée de la Capitale de l'Australie, avec son
superbe bâte, ses magasins et ses quais, et le nombre
de vaisseaux qui s'y rendent, lui donnent l'apparence et
l'activité d'un port de mer Anglais. Il y a cinq églises
de différentes dénominations, un marché excellent
qui se tient trois jours par semaine, et des magasins
publics commodes pour y recevoir les marchandises
qui ne sont pas vendues, en retour de quoi, il se pré-
leve un droit léger qui s'est monté en 1817 à £13, et
en 1822, à £275.

Il y a une Banque incorporée établie à Sydney,
qui a partagé des dividendes de 12 à 15 per cent
entre les propriétaires. Il y a le *Magasin Australien*,
l'*Australian Newspaper* et la *Gazette* de Sydney.
Il y a aussi une Société Philanthropique, une
Société d'Agriculture et une Société d'Horticulture.—
Il y a plusieurs écoles pour les deux sexes, supportées
par les revenus de la colonie; et des écoles du diman-
che pour l'instruction gratuite des pauvres, fréquentées
chacune par trois ou quatre cents. Il y a des sémi-
naires privés pour les classes plus opulentes, deux
desquels sont tenus par des ministres de l'Eglise d'An-
gletierre; et il y a à Sydney plusieurs écoles de peu

sionnaires pour l'éducation des jeunes demoiselles.—
Quarterly Review
Du *Brockville Recorder*.
Mr. l'Éditeur,
Il y a maintenant onze ans que le District de
Bathurst a commencé à être habité, et la population se
monte déjà à plus de 12,000, et quoique les ha-
bitans soient nés de différents pays, professent une
grande variété d'opinions religieuses, et parlent une
grande diversité de langues, l'amour de l'ordre et
l'obéissance aux lois de la Province, sont tels qu'aux
sessions de Juin l'été dernier, il n'y avait pas une
seule offense enregistrée sur le calendrier; aux dernie-
res assizes, le cas a été le même, et les Magistrats as-
semblés actuellement en Sessions Générales de
Quartier, ont la satisfaction de rendre témoignage à la
continuation du même état de tranquillité et d'absence
de crime dans cette société. La prison a rarement eu
plus d'un ou deux prisonniers, et souvent a été entière-
ment vide. Dans ce moment les portes sont ouvertes,
et l'ont été depuis deux mois.

Perth, 20 Décembre, 1827.

LE SPECTATEUR CANADIEN.

MONTREAL.
MERCREDI, 20 FEVRIER 1828.

La malle américaine d'hier ne nous apporte aucune
nouvelle d'Europe. La continuité des vents contraires
a engagé les propriétaires de vaisseaux à New York
à attendre au 24 pour expédier les paquets-bots du 16,
dans l'espérance de voir arriver quelques uns de ceux
qui sont attendus depuis long-temps. Nos agents ont
sans doute été retardés jusqu'à Dimanche prochain.

Il paraît par les journaux du Haut-Canada que la
Chambre en comité a proposé des résolutions pour
faire une adresse au Roi, demandant que Montréal
fusse partie du Haut-Canada—ou que l'union des deux
provinces soit accordée—ou que toutes les colonies
anglaises de l'Amérique du Nord soient unies sous le
gouvernement d'un Vice-Roi. M. Frothingill est le
moteur de ces résolutions.

DE WITT CLINTON, Gouverneur de l'Etat de New
York, est mort subitement à Albany, le 11 de ce mois
pendant qu'il conversait avec deux de ses fils. On
pense que sa mort a été causée par une rupture du
cœur. L'état qu'il gouvernait depuis long-temps, la
république entière et tout le monde savant ont fait une
perte irréparable.

L'*Albany Daily Advertiser* en annonçant ce triste
événement dit que tous les efforts imaginables pour le
ressusciter ont été sans succès.

Cette semaine, le Trésorier de l'Hôpital Général
de Montréal a reçu par l'inscription, 231 montans
d'un legs par feu M. John Clark, et 51 d'une per-
sonne inconnue, par les noms du Rev. M. Bethune.

Mercredi dernier à 6 heures du matin, un col-
porteur nommé Johnston s'est noyé aux Trois Rivières.
Il portait de l'eau à la rivière, quand il glissa et tomba
dans le trou. Son corps fut trouvé vers 11 heures le
même jour. Il laisse une veuve et deux enfans.—*Herald*

Nous apprenons que Vendredi dernier, le nommé
John Brock, de Rawlton, a été tué par la chute d'un
arbre, pendant qu'il défrichait sa terre.—*Gazette*.

De la Gazette de Montréal par autorité.

Hôpital Général de Montréal.—Cette institution est
digne des efforts faits pour en continuer la prospérité
et multiplier les offrandes des personnes charitables. Les
Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu en pouvant admi-
nistrer chez elles toutes sortes de maladies, telles que
des fièvres et maladies contagieuses, le besoin de cet
établissement se fit impérieusement sentir. Ces causes
et quelques autres engagèrent plusieurs personnes gé-
néreuses de cette ville à ériger un hôpital temporaire
pour les malades contagieuses, et pour prévenir les
dangers qu'elles pourraient occasionner s'il n'y en avait
aucun. Après ce petit essai, ses soutiens,
bénévoles trouvèrent nécessaire de bâtir l'Hôpital ac-
tuel qui coûta environ £5000, avancés par les Hono-
rables John Richardson, Wm. McKenzie, et S. Ger-
ard Esq. de cette ville. Par les deux généraux de
vos concitoyens et par la libéralité d'un Anglais in-
connu qui donna environ 5000£ cette dette se trouva
entièrement payée. Depuis son ouverture en mai
1822 jusqu'au premier du courant, date du dernier
rapport, on y a soigné 3174 malades dans la maison,
et 2877 hors de la maison: de ce nombre 3202 sont
Catholiques Romains, et 2850 sont Protestans, faisant
un total de 6051 malades qui y ont été traités par les
médecins qui leur consacrent gratuitement leur temps
et leur soins. Parmi ce grand nombre de maladies
et s'est présenté 1180 cas de fièvres inadmissibles
partout ailleurs en cette ville.

Des 3174 malades traités dans la maison, pas moins
de 2771 ont été déchargés guéris, 116 soulagés, 99
à leur propre demande, 7 comme incurables, 42 pour
conduite irrégulière, et 210 seulement sont morts
dans l'espace de six ans. Les revenus de l'Hôpital ne dé-
pendent que des dons des particuliers, et par consé-
quent ils éprouvent beaucoup de variations: ils re-
çoivent aussi quelques secours de la Législature.

Depuis son érection en Mai 1822, les revenus se
sont montés à 6070£. 10s. la dépense à 6060£. 8s.
laisant le 1er du courant, dans les mains du Trésorier,
une balance de 10£ 7s. 6d pour les besoins du
trimestre suivant. Ces faits parlent pour eux-mêmes.

LA SAISON.—Depuis quatre ou cinq jours, le temps
a été extraordinairement doux pour la saison, et nous
avons eu une très forte pluie pendant toute la nuit de
Lundi à mardi, de sorte que le peu de neige qui restait
a presque entièrement disparu. Le chemin de tra-
verse de l'Isle Ste. Hélène est coupé et il y a maintenant
un bateau placé en cet endroit pour l'usage de la
garnison, et si ce temps continue encore quelques jours,
on peut s'attendre que la traverse de Laprarie va
recommencer aussi.

MARIES.
Le 11 du courant par le révérend M. Paisley, Jo-
seph Lizeau, Ecuyer, de Saint Antoine de la Baie
du Febvre, à Dame Louise Menard, veuve de feu M.
Antoine Belleau de Québec.
A Varennes, le 12 du courant, par Messire Portier,
vicarier, Mr. Louis A. Robitaille, n. p. à demoiselle J.
Mongeau.
En cette ville, le 7 M. William Christie à Dame
Craig, veuve de feu M. William Craig.

DECEDES.
Au Saul St. Louis Jeudi, 24 Janvier, Pierre Obher,
capitaine du Département Sauvage, à l'âge de 77 ans.
Jeudi soir, en cette ville Isabella McDonald, se-
conde fille de James McDonald, Ec. et épouse de M.
J. Jones, à l'âge de 29 ans.
A Québec, Jeudi, Ellen, épouse de M. W. B. Me-
yer, marchand, âgée de 25 ans. Elle naquit à Ips-
wich en Angleterre.
Au même lieu, Mercredi, demoiselle Shepherd
œur de Madame Hick de Québec.

Une Assemblée Publique des Habitans des diffé-
rentes paroisses du Comté d'Effingham, ayant été con-
voquée et tenue à Ste Rose le 27 Octobre dernier,
pour prendre en considération la convenance d'établir
une Société d'Agriculture, Arthur Webster, Ecuyer
fut d'une voix unanime appelé à la Chaire, et John
Hetrick fut nommé Secrétaire.
Il fut résolu que la présente assemblée nommât un
Comité, qui serait composé d'un Président, d'un
Vice-Président, d'un Trésorier, d'un Secrétaire et de
Directeurs, pour les 12 mois suivants.

Les personnes suivantes ont été choisies à la dite
assemblée pour servir comme Officiers et Directeurs
jusqu'au premier Lundi de Février 1828.
Arthur Webster, Ecuyer, Président.
C. A. Lef. De Bellefeuille, Ec. Vice-Président.
John Hetrick, Ec. Trésorier et Secrétaire.

DIRECTEURS.
L'Hon. R. McKenzie, William O. Stephens.
John McKenzie, Benjn. Esq. ty.
Nicholas Monteith, Dr. Robinson.
D. McNaughtan, Benj. Reeves.
William Forteous, Touss. Marier.
C. T. Grece, Edwd. Runson.
William Kerr, Pierre Auger.
M. McCulloch, A. Kempton.
James Porteous, Thomas Rennie.
D. Bouchanan, J. Bie. Crevier.
Ste. Rose, 27 Octobre 1827.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE D'EFFINGHAM.
Le Comité d'Administration de la Société d'Agricul-
ture du Comté d'Effingham, offre les prix suivants
pour être adjugés et payés aux lieux et lieux mention-
nés ci après, savoir:—

Pour les Récoltes de Grains pour l'année 1828.
Au Cultivateur qui aura le Champ de Bled le plus
net, et de la plus belle apparence, sur
pas moins de 6 arpents D. 12
Do. do. 21. meilleur, do. do 4 do. 8
Do. do d'Orge, do. 4 do. 6
Do. do. 21. meilleur, do. do 4 do. 4
Do. do. d'avoine, do 6 do. 6
Do. do de Seigle, do. 4 do. 6
Do. do de Pois, do. 4 do. 6
Do. do. de Bled d'Inde do 2 do. 6

Prix pour Légumes.
Au Cultivateur qui aura le Champ de Patates,
le plus net et de la meilleure apparence, plantés
sur pas moins de en raies séparées 3 Arpents. 6
Do. do. de Calandre, [Mangle Wurzel]
plantés en raies séparées, do. 1 do. 4
Les personnes qui se proposent d'entrer en com-
pétition pour les récoltes de Grains ou de Légumes, sont
priées d'en donner avis au Secrétaire, le, ou avant le
10e. Jour prochain.
L'exhibition d'Animaux aura lieu au village de Ste
Rose, Mercredi le 10e. Septembre prochain, à 11
heures du matin, sous lequel les prix suivants seront
offerts, savoir:—

Pour le meilleur Cheval de Trait, possédé et pour
être gardé dans le Comté pendant 12 mois, comme
Étalon et qui n'ait pas plus de 9 ans, D 10
Pour le 21. meilleur do. do. 6
Pour la meilleure Jument de trait, do. comme
Jument de race, 8
Pour le meilleur Taureau possédé et pour être
gardé dans le Comté pendant 12 mois et qui n'ait
pas plus de quatre ans, 10
Pour le 21. meilleur do. do. 6
Pour la meilleure Vache à lait, possédée dans
le Comté, 6
Pour la 21e. meilleure do. do. 6
Pour la 31e. do. do. do. 4
Pour les deux meilleurs Bouvillons, possédés
par une seule personne, 4
Pour les deux meilleures Génisses possédées
par une seule personne de pas plus de 2 ans, 4
Pour le meilleur Bélier, possédé et pour être
gardé dans le Comté, 6
Pour les quatre meilleures Brebis, do. do. 4
Pour le meilleur Cochon entier, 4
Pour la meilleure Truie, 4

Une Partie de Labour aura lieu à la terre d'Arthur
Webster, Ecuyer, Mercredi le 15e. Octobre prochain,
à 10 heures du matin.
Première partie avec des Charrues Anglaises, sans
conducteurs.
Au Laboureur qui fera le meilleur ouvrage, D. 8
Do. do. 21. do. do. 6
Do. do. do. 3e. do. do. 4
Seconde partie, pour les Laboureurs Canadiens seu-
lement, conducteurs à loués.
Au Laboureur qui fera meilleur ouvrage, D. 8
Do. do. 21. do. do. 6
Do. do. do. 3e. do. do. 4
Ste. Rose, 4 Février, 1828.

LANGUE ANGLAISE.

LE SOUSSIGNE, ayant reçu son éducation dans
un collège d'Angleterre, offre respectueusement
aux Dames et Messieurs de cette ville de leur en-
seigner la prononciation de la langue anglaise. Son
cours sera composé de six leçons, et chaque leçon du-
rera deux heures. Comme sa prononciation est très
pure et correcte, il espère donner une entière satisfac-
tion aux personnes qui voudront l'encourager. Prix
du cours—15 schelins. On peut s'adresser pour plu-
s amples détails, depuis 9 heures jusqu'à 4 heures,
chaque jour, à

W. P. MAGRANE.
N° 8, Rue St. François Xavier, à l'Académie de
Mme. et Mlle. FRAZER.

Société d'Agriculture de Montréal.
L'Exhibition de Cochons Gras, pour le District aura
lieu au haut du Marché Neuf, dans cette ville, Jeudi
le 24 Janvier prochain à Onze Heures du Matin; et alors
les prix suivants seront adjugés et payés.
Pour les quatre Cochons les plus pesants et les plus gras tués
et bien conditionnés, et qui doivent avoir été élevés et
engraissés par le propriétaire dans ce District. £ 12
Pour les 2es. do. do. do. 6
Pour les 3es. do. do. do. 6
Par Ordre,
H. GRIPPIN, S. & T.
Montréal, 14 Décembre 1827.

VENTES PAR ENCAN.
Par J. A. CARTIER.
VENTE DU SOIR.
A Sa chambre d'encan, Samedi soir le 23 du cau-
rant seront vendus:
Environ 400 volumes d'ouvrages anglais et fran-
çais.

AUSI
Une quantité d'articles de goût et autres, savoir
grands et petits vases pour ornemens de cheminées,
lampes bronzées, flambeaux dorés et bronzés, cordons
de montres dorés et argentés, chandeliers argentés,
services à thé et à liqueur, cabarets lustres, six violons
en bon état, caricatures, cartes de jeu, papier, plumes
et autres articles.
La vente à SIX heures.
J. A. CARTIER.
13 Janvier, 1828.

Par AUSTIN CUVILLIER,
A Sa chambre d'Encan, LUNDI pro-
chain et les jours suivans, chaque jour à
Une Heure, seront vendus:—
Des meubles de ménage et autres articles
APRES QUOI.
Un assortiment choisi de Marchandises
sèches convenables à la saison.
AUSTIN CUVILLIER, E. & C.
16 Fevr. 1828.

A LOUER.
pour une ou plusieurs années.
UNE MAISON agréablement située sur le Coteau Bar-
ton, rue Sherbrooke, avec un verger dans lequel se
trouve une variété d'arbres fruitiers et une source d'eau
vive qui ne tarit jamais.
S'adresser à C. S. CHERRIER Avocat.

AVIS.
TOUS ceux qui ont des réclamations contre la
succession de feu JOHN FORTEOUS Ecuyer, en
son vivant résidant en la Paroisse de la Longue Pointe,
sont priés de bien vouloir les transmettre sans délai au
sousigné (à son étude sur la Place d'Armes,) qui est
autorisé à les recevoir.
G. D. ARNOLDI, N. P.
Montréal, 4 Février 1828.

AVIS PUBLIC.
LE SOUSSIGNE donne avis qu'il a été dûment élu
Curateur à la succession vacante de feu Charles
Frémont Ecuyer vivant Inspecteur de Potasse et Per-
lasse à Montréal. En conséquence il prie tous ceux
qui doivent à cette succession de le payer Immédia-
ment et ceux à qui il peut être dû de présenter leur
comptes afin qu'ils puissent être réglés.
DAVID DAVID, CURATEUR.
Montréal, 16 Janvier 1828.

A VENDRE deux maisons de bois, avec bâtimens et
dépendances, l'une formant le coin des rues St
Constant et Laguchetière, l'autre contiguë dans la rue St
Constant. Elles sont toutes deux en bon état, et seront
vendues à bon marché, avec des termes faciles.—S'adresser
au sousigné FRED. FRASER,
Montréal, 6 Septembre 1827.

A LOUER,
Du 1er Novembre au 1er Mai prochain pour un ou
LES MAISONS et LOGEMENS sous mentionnées dans
LES CASERNS, aux postes ci-après:
CASERNS DE LA PRAIRIE.
Cinq logemens consistant chacun en chambres,
Maison de la Maison de Pierre, consistant en 8 chambres,
La Maison du Corps de Garde,
Les Logemens de l'Adjutant, consistant en 4 chambres,
Un magasin, ci-devant employé par le Commissariat.
BLAIRFINDIE.
12 chambres vacantes, qui peuvent servir comme quatre
logemens.

CHAMRILY.
La Maison ci-devant occupée par l'Enseigne Macdonald
consistant en 4 chambres et une cuisine,
La maison dernièrement employée pour maison d'école,
L'Hôtel de Officiers dans les Casernes de la cavalerie,
consistant en 4 chambres, cuisines et 2 Caves.
Douze chambres vacantes, ci-devant habitées par les
Officiers, peuvent servir pour quatre logemens.
Des arts de la commune à ce poste seront accordés pour
servir de jardins, mais le gouvernement ne fournira point de
nature

LES MAGASIN et QUAI ci-devant occupés par le
Commissariat—Le Gouvernement se réservant le
droit de son servir quand il aura besoin pour le
transport d'effets publics au Haut-Canada.
CONDITIONS.
Que le Gouvernement ne sera tenu qu'aux réparation
extérieures.
Que la disposition des chambres ne sera point changée
Que le loyer sera payé par trimestre et d'avance au four-
nisseur à Montréal,
Que les bâtimens et logemens seront remis en aussi bon
état que lorsqu'ils auront été reçus, et à la demande de officier
respectif de l'ordonnance de sa Majesté, à Montréal qui
recevra les propositions scellées qui seront adressées au
bureau de l'ordonnance jusqu'au 25 Octobre de ceux qui de
rebut louer du 1er Novembre prochain, et jusqu'au 31 Mars
1828 de ceux qui voudront louer du 1er Mai prochain,
Les différens logemens peuvent être vus, si on s'adresse
aux Maîtres des Casernes sur les lieux.
Bureau de l'Ordonnance,
Montréal 21 Septembre, 1827.

AVIS.
LE SOUSSIGNE informe respectueusement se-
paratiqes et le public en général qu'il s'est pro-
curé à grands frais et avec des peines infinies un grand
et complet assortiment de TABAC, en feuille et manu-
facturé, de TABAC en poudre &c. qu'il prend la liberté
de leur offrir en vente, à son magasin N° 134, Rue
St. Paul, à l'entree du CANADIEN. Pursuadé que sa
marchandise est égale, sinon supérieure, à toute autre
en cette ville, il sollicite particulièrement l'attention
des acheteurs qui peuvent être assurés qu'il la leur
fournira aux plus bas prix possibles.

ARGENT COMPTANT POUR DES
GUENILLES!
WHITING & MOWER recevront des GUENILLES
en échange pour toutes sortes de Livres d'E-
criture et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par
livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix
courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal.
24 Septembre, 1825.

AVIS.
C. PERRY.
Montréal, 6 Juillet 1827.